



PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, PULLY SOUHAITE FAVORISER L'INTÉGRATION PAR LE TRAVAIL

Une ligne budgétaire spécifique va être proposée au Conseil communal. Objectif : officialiser une pratique qui fait ses preuves au sein de l'Administration.

« Parfois la société est aidante, parfois pas. Parfois le regard des autres est destructeur, parfois il est constructeur ».

Ces phrases, tirées du magnifique film « Le regard des autres », co-produit par insiemeVaud (Association de proches de personnes handicapées mentales), résumant à elles seules ce que vivent les personnes en situation de handicap. Dans une société qui fait au quotidien l'éloge de la perfection et de la compétition, tout un chacun sait qu'il faut se battre pour faire sa place, être valorisé, exister tout simplement. Que l'on soit valide ou en situation de handicap, trouver sa place est un défi pour tous. Pour ceux qui n'ont pas bénéficié des mêmes chances au départ, ou qui ont connu des accidents de parcours, l'enjeu est d'autant plus important.

Une ligne budgétaire

Sensible à cette problématique, le Service du personnel de la Ville de Pully collabore depuis plusieurs années avec les différents acteurs concernés, notamment avec l'Orif d'Aigle et InsertH de Pro Infirmis. Un employé à temps partiel, dont la candidature a été proposée par InsertH, œuvre quotidiennement au sein de l'équipe des Parcs et Promenades de la Ville. Un jeune homme non-voyant prête main-forte au Service du personnel une fois par semaine (voir encadré). « Nous souhaitons aujourd'hui officialiser cette pratique, commente Carole Schwander, responsable du personnel. Nous allons proposer au Conseil communal une ligne budgétaire spécifique pour 2015. Une commune se doit de montrer l'exemple. Nous aimerions intégrer officiellement des postes à but social ».

Un plus pour tous

Vincent Botet, responsable du service intégration à l'Orif d'Aigle, salue la démarche pulliérane : « nous travaillons depuis plusieurs années avec l'administration publique et

les communes. Les collectivités publiques et les entreprises locales font preuve d'une ouverture d'esprit très grande. Accueillir une personne en situation de handicap apporte une plus-value humaine pour tous ». Même son de cloche chez InsertH, dont la mission est de faciliter la création d'emplois protégés en entreprise : « travailler, c'est être intégré et se sentir utile, commente Laure Marcos de InsertH. Nous proposons des conseils pratiques en vue de la création de postes de travail adaptés dans l'économie et nous offrons notre soutien et notre suivi tout au long de la collaboration ». Concrètement, InsertH procède à un bilan complet des candidats et recherche ensuite un employeur intéressé pour un stage d'essai. Si l'expérience donne satisfaction, un contrat de travail est conclu et l'employé touche une indemnisation en complément de sa rente AI. L'accompagnement d'InsertH se poursuit au gré des besoins et sans limite dans le temps. La création d'une ligne budgétaire spécifique dans le budget de la Ville de Pully réjouit Laure Marcos qui y voit une façon de rapprocher les citoyens du monde du handicap. « L'identité n'est plus le handicap, mais le travail », conclue-t-elle.

Rédac. MM - Rens.: Carole Schwander, Cheffe du service du personnel (DAGF), 021 721 31 25, service.personnel@pully.ch

Le bonheur de Maximilien

Maximilien est un jeune homme heureux. Non-voyant, il effectue un apprentissage de commerce auprès de l'Orif d'Aigle. Un jour par semaine, il illumine de sa bonne humeur le Service du personnel de Pully.

Son job ? Rédiger les réponses négatives aux candidats à un emploi auprès de l'Administration communale. Maximilien scanne les documents et les transfère dans Word par le biais d'un logiciel adapté à son handicap. Il réalise également des transferts de bases de données.

Maximilien est rayonnant, emballé par cet emploi à temps partiel qui le divertit de la tâche de facturation des repas « un peu barbante » qu'il effectue à l'Orif. Si sa présence nécessite un encadrement soutenu, elle est appréciée par le personnel de l'Administration. Maximilien fait en effet preuve de beaucoup d'enthousiasme au travail.

Sommaire

Editorial

Handicap : Intégration par le travail

Comptes 2013

Le cdt Delessert quitte l'ORPC

Boîtes d'échange

Wifi public à Pully

Dates importantes

Pully, ville d'aujourd'hui

1964, l'Exposition nationale bat son plein à Lausanne. Après une entame plutôt difficile, des milliers de visiteurs affluent sur les bords du Léman. Le succès de la manifestation est phénoménal – 12 millions de visiteurs pour une population de 5,5 millions de personnes – et l'exposition fédère les Suisses. Les infrastructures mises en place ont nécessité le comblement du lac sur plusieurs dizaines de milliers de mètres carrés, mais elles ont durablement influencé la vie de générations d'habitants de l'agglomération. Qui aimerait se passer, aujourd'hui, des lieux de rencontres construits à l'époque pour les loisirs – parcs et promenades au bord de l'eau – le sport – stade de Coubertin, port de plaisance, centre d'aviation – ou la culture – Théâtre de Vidy ? Au même moment, Pully achève une forte période de développement. Sa population vient de doubler en une dizaine d'années, passant d'environ 7'000 à 15'000 habitants. Notre Ville va s'adapter à cette croissance. Les infrastructures créées durant la décennie suivante telles que l'avenue de Lavaux, la piscine de Pully ou le centre sportif de Rochettaz sont toujours en fonction actuellement. Cinquante ans après l'Expo 64, l'agglomération lausannoise est à nouveau entrée dans une période de forte croissance. Une fois de plus, les communes qui la forment doivent s'adapter. La Municipalité est d'avis que les changements en cours sont une chance pour Pully. Une opportunité s'offre à nous pour revivifier notre Ville et, comme ce fut le cas en 1964 à Lausanne, créer des lieux fédérateurs pour la population pulliérane. Bien entendu, aménager des espaces publics attractifs n'entraîne pas automatiquement une plus grande animation et un lien plus fort entre les utilisateurs de ces espaces. Si notre centre-ville devient plus attractif, c'est vous, habitantes et habitants de Pully qui, avec les commerçants et les sociétés locales, l'animeriez et le ferez vivre ! Votre Municipalité va tout mettre en œuvre pour vous communiquer son enthousiasme pour les projets qu'elle aimerait mener à bien dans l'intérêt de tous les habitants de notre ville.

MARC ZOLLIKER
Conseiller municipal

COMPTES 2013

Pully boucle l'exercice avec un excédent de revenus d'un peu plus de CHF 17.4 mios !

ÉLÉMENTS MARQUANTS DE CES CHF 17.4 MIOS :

- Revenus fiscaux en hausse (CHF 3.9 mios d'impôts sur les successions et donations et CHF 3.2 mios d'impôt sur le revenu) **CHF 7.3 mios**
- Décompte final de la péréquation 2012 favorable **CHF 2.5 mios**
- Economies sur les charges maîtrisables (biens, services et marchandises) par des dépenses maîtrisées **CHF 1.9 mios**
- Economies sur la participation au financement des transports publics **CHF 1.7 mios**
- Economies sur la participation au financement de l'Association de Police Est Lausannoise (Pully, Paudex, Belmont, Savigny) **CHF 1.1 mio**

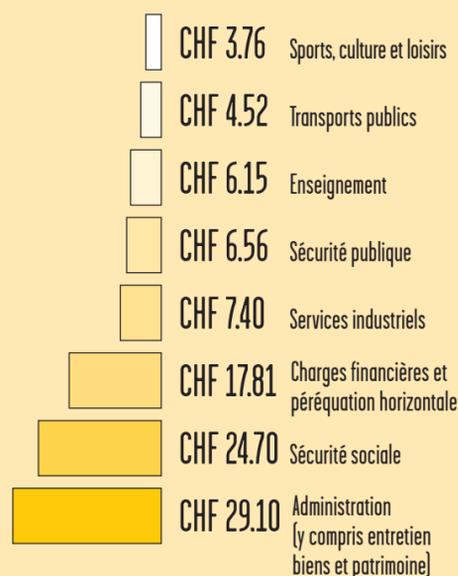
INDICATEURS IMPORTANTS POUR LES COMPTES 2013 :

- Remboursement de la dette communale de CHF 5.0 mios (CHF 75.0 mios au 31.12.2013). L'endettement par habitant est passé de CHF 4'576.90 à CHF 4'268.90.
- Marge d'autofinancement supérieure à 100% (303.7%) pour la 8^e année consécutive. Le fonctionnement courant et la totalité des investissements ont été financés par des fonds propres en 2013.

LES DÉFIS POUR PULLY :

- Le niveau important des liquidités au début 2014 devrait permettre de rembourser CHF 5.0 mios durant l'année et de financer l'entier des investissements par des fonds propres.
- D'importants investissements devront être consentis ces prochaines années et nécessiteront des financements externes conséquents, qui auront une incidence non négligeable sur le niveau de l'endettement communal.
- Au niveau comptable, une partie des investissements futurs pourra être amortie au moyen des réserves constituées ces dernières années.
- La gestion prudente des dépenses communales et la conjoncture relativement bonne vont permettre à Pully de faire face aux nombreux défis à venir et de mener à bien les investissements nécessaires à la modernisation de la ville.
- La Ville de Pully se transforme et doit s'adapter aux besoins de sa population. La Municipalité fera en sorte que les importantes mutations à venir soient bien gérées, par une allocation des ressources équilibrée, pour en faire profiter les générations futures.

CHAQUE FOIS QUE LA VILLE DE PULLY A DÉPENSÉ CHF 100.00, ELLE LES A CONSACRÉ À :



Rens. : Claude-Alain Chuard, Chef du service des finances (DAGF) Tél. 021 721 31 32 - finances@pully.ch

Figure incontournable de la Commune de Pully pour laquelle il a œuvré 36 ans durant, le commandant Delessert troque sa casquette de patron de la PCi contre celle de jeune retraité actif.

ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE JEAN-FRANÇOIS DELESSERT PREND SA RETRAITE



Rédac. MM - Rens.: J.-F. Delessert, Commandant de l'ORPC Lausanne-Est (DUES), 021 721 33 43

Les missions de la protection civile

La protection civile fait partie intégrante de la politique de sécurité de notre pays et du système coordonné de protection de la population. La PCi est l'unique organisation civile qui puisse garantir une capacité durable d'intervention en cas d'événements graves d'une certaine durée et appuyer, renforcer ou décharger les autres organisations sur le long terme.

La PCI fournit, en outre, des prestations spécialisées telles que l'aide à la conduite en faveur des états-majors de crise des cantons et des communes, la transmission de l'alarme à la population, l'assistance aux personnes sans abri et en quête de protection, la mise à disposition de l'infrastructure de protection, la protection des biens culturels ainsi que des opérations de sauvetage difficiles et des travaux de remise en état.

Au niveau suisse, les communes sont les principales responsables de la protection de la population.

L'ORPC Lausanne-Est (Pully-Paudex-Belmont) comprend actuellement 264 miliciens répartis en 6 domaines: aide à la conduite, logistique, assistance, biens culturels, sanitaires mobiles, appui et sécurité.

Sources: La protection civile, données, mission, intervention. Office fédéral de la protection de la population, 2013.

Nouvelle organisation à l'horizon 2016

Le projet de réorganisation de la Protection Civile vaudoise a débuté en 2007 sous la dénomination «AGILE». A l'horizon 2016, les actuelles régions de protection civile, au nombre de 21, seront ramenées à 10, correspondant géographiquement aux districts. Ce découpage territorial résulte de l'analyse des risques et des dangers.

Dans le principe, les organisations régionales ne subissent qu'un changement dans leur périmètre d'action puisqu'il s'agit de ramener les différentes organisations au nouveau découpage des districts. Les régions de Lausanne-Est, Lavaux et Oron présentent un profil identique sur l'analyse des risques et des dangers recensés au niveau cantonal. Pour toutes les communes du district Lavaux-Oron, une région unique permettra de libérer celles-ci du souci de l'analyse du cahier des charges (plan d'évacuation par exemple), puisqu'elle offrira une meilleure coordination avec de nouvelles prestations d'une seule et même conduite à l'échelon du district.

«**M**on souvenir le plus cocasse? Au bout d'une semaine d'exercice en abri, je ne savais plus quel moment du jour ou de la nuit nous vivions. A 6 heures du matin, j'ai commandé la fondue convaincu que nous étions le soir.»

A partir du 31 août prochain, le major Jean-François Delessert, commandant de la PCi Lausanne-Est, n'aura plus à se demander s'il est la bonne heure pour tremper son pain dans le caquelon. Après 36 années passées au service de la Commune de Pully et de l'Organisation Régionale de Protection Civile, Jean-François Delessert s'en ira couler une douce et active retraite bien méritée. C'est une femme, Corinne Brandt, qui lui succédera à ce poste avec le même grade dès juillet.

De mécano à major

Notre futur retraité a débuté son engagement comme mécanicien de la police le 1er août 1978. L'entretien des véhicules de service, des machines des jardiniers et des constructions de la protection civile faisait alors partie de ses attributions. Il suivra la construction et l'aménagement de l'abri de la Clergère ainsi que l'entretien et l'aménagement de l'ambulance. Des activités qui l'amèneront très tôt à croiser le chemin du policier et samaritain Martial Lambert, actuel Conseiller municipal en charge du dicastère de l'urbanisme, de l'environnement et de la sécurité publique.

Si d'autres ont su grimper dans la hiérarchie, Jean-François Delessert n'est pas en reste. Après une maîtrise fédérale de mécanicien, il se forme comme instructeur de la protection civile et remplaçant du chef local à Lyss. En parallèle, et durant 25 ans, il s'engage comme sapeur pompier-volontaire avec le grade d'officier au SDIS de Pully.

Bien des moments forts ont marqué sa carrière jusqu'à ce jour, dont voici quelques morceaux choisis:

Les années 80-90 sont consacrées à la construction d'abris publics (Chantermerle, Ruissellet, Grands Champs). Plusieurs réformes de la PCi sont également menées à bien (mise en place de nouvelles structures de protection, plans d'intervention en cas de catastrophe et d'alarme, attribution des places protégées, du matériel et engins importants, etc.).

En 1989, nomination au poste de chef local avec pour mission la reprise de la PCi de Paudex, l'intégration de cette commune à la construction de la Damataire et la création de l'Organisation Intercommunale de PCi qui sera effective en 1990. S'en suit la rénovation du poste sanitaire protégé de Mallieu.

En 1997, naissance de l'ORPC Lausanne-Est avec comme président du comité directeur, Gil Reichen, actuel syndic de Pully. En 2000, Jean-François Delessert intervient à Gondo, une catastrophe encore très présente dans sa mémoire.

Corinne Brandt rejoint l'office la même année afin de réorganiser les effectifs et les cours régionaux. En lui succédant aujourd'hui, elle est aussi le maillon vers une nouvelle organisation régionale. Dans un futur proche, elle sera amenée à commander le bataillon Lavaux-Oron.

Retour aux premières amours

Au terme d'une carrière bien remplie, Jean-François Delessert s'en va renouer avec ses premières amours: sa femme, les motos et la mécanique. Sa famille se réjouit de pouvoir l'avoir un peu plus pour elle, sans ce bip toujours à portée de main. Ses motos de collection l'attendent au garage, sans parler des sensationnelles courses d'oldtimer auxquelles il se réjouit de s'adonner à nouveau.

L'homme entend aussi transmettre son savoir en donnant des cours de mécanique aux apprentis. Une retraite qui s'annonce bien active!

BOÎTES D'ÉCHANGE ENTRE VOISINS



Des caissettes à journaux décorées ont fait leur apparition dans 3 quartiers de la Ville! Ces boîtes d'échange permettent de prendre ou de déposer les objets que l'on ne souhaite plus garder, mais qui pourraient servir à d'autres personnes. Aussitôt installées, les habitants de l'av. des Roses, du ch. de Mallieu et de la rue du Centre se sont appropriés leurs boîtes d'échange! Livres, vaisselle, peluches, objets de décoration, jeux, CD, petits appareils électroménagers ou bijoux, les objets des plus banals aux plus surprenants ont déjà transité par ces boîtes. Cette action fait partie de projets en phase de test tels que la récupération d'objets en bon état à la déchèterie depuis décembre 2013 ou l'organisation du vide-greniers communal du 3 mai 2014, afin d'évaluer les mesures que la Ville de Pully pourrait prendre pour favoriser la réutilisation d'objets en bon état.

La Bibliothèque Médiathèque de Pully participe à cette action en mettant dans ces boîtes des «livres voyageurs» qui peuvent être pris, puis redéposés une fois lus.



1ère phase du Wifi public et gratuit à Pully

Depuis mi-mai, 4 points de couverture Wifi sont opérationnels à Pully.

Les zones couvertes sont:

l'esplanade du Prieuré, la place Obernai, la place devant l'entrée principale de l'Octogone ainsi que les environs du Club Nautique au Port.

L'installation et la gestion de ce réseau ont été confiées à Swisscom.

Pour se connecter, les titulaires d'un abonnement Swisscom seront automatiquement reconnus et les autres s'authentifieront via un sms. L'extension du réseau Wifi public dans d'autres secteurs du territoire communal sera progressive et interviendra dans le cadre de projets de développement urbain futurs permettant ainsi de limiter les coûts pour la mise en place de futurs équipements Wifi.

Pour vous connecter, sélectionnez Pully-Public dans le réglage Wifi de votre téléphone portable.

Dates importantes

Musée d'art de Pully

Du 5 juin au 17 août 2014, exposition de Francine Simonin: gravures, dessins et peintures présentant 40 ans d'activités de travaux entre la Suisse et le Canada.

Du 19 septembre au 24 novembre, exposition de Sophie Bouvier Ausländer: «Hôtel Ausland». Vernissage public le 18 septembre à 18h.

Villa romaine de Pully

Du 9 avril au 28 septembre, exposition «Fragments du Proche-Orient»

Mercredi 28 juin, de 14h30 à 16h30: Les petits nez de l'Antiquité, atelier pour enfants de 7 à 12 ans, sur inscription au 021 721 38 00, www.museedepully.ch

Mercredi 28 juin, de 14h30 à 16h30: De A à Z, aux origines de l'écriture, atelier pour enfants de 7 à 12 ans, sur inscription au 021 721 38 00, www.museedepully.ch

Mercredi 3 septembre, de 14h30 à 16h00: Les mini tôps, visite contée pour enfants de 4 à 6 ans, sur inscription au 021 721 38 00, www.museedepully.ch

Bibliothèque Médiathèque

26 juin, Fête de l'été dès 17h00

Bal de l'Amicale des Pompiers de Pully
31 juillet, de 18h00 à 3h00 à la Place du Port

Fête nationale

1er août, de 18h00 à 3h00 à la Place du Port

Festival for Noise Lausanne-Pully

Site des Quatre Vents, 21 au 23 août, www.fornoise.com

Fermeture piscine Pully-plage

7 septembre

Prochaines séances du

Conseil communal

24 septembre, 20h00

29 octobre, 20h00

19 novembre, 20h00

11 décembre, 18h00

Impressum

Edition: Municipalité de Pully – juin 2014

Graphisme: www.enzed.ch

Illustration: www.tassilo.ch

Tirage: 11'000 exemplaires

Comité de rédaction: N. Lude, G. Reichen, D. Margot, Ph. Steiner, M. Magnin

Impression: PCL Presses Centrales SA, 1020 Renens, sur papier certifié FSC Polyval, entreprise sociale à vocation industrielle

www.pully.ch, communication@pully.ch, 021 721 31 43